

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 30 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de FOURATI Lauriane, MOINE Sylvie, PEHU Renaud et VITSE Roselyne

### **I/Voiries**

Les plans de la rénovation de la rue du Quatre Septembre sont présentés aux membres du Conseil Municipal.

Les travaux d'assainissement rue des Rozais sont prévus en juillet prochain.

Le devis d'un montant de 8088 euros TTC pour la remise en état et le remplacement des jeux réservés aux enfants est accepté par les membres du conseil.

### **II/ Finances**

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser la décision modificative suivante :

2188 (21) Autres Immobilisations corporelles : - 534 €

10226 (10) Taxe d'aménagement : +534€

21318 (21) Autres bâtiments publics : - 8500€

2315 (23) Installation, matériel et outillage techniques : + 8500€

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de réaliser la décision modificative.

### **III/Création d'un emploi pour un besoin saisonnier**

Un emploi saisonnier d'agent d'entretien des espaces verts à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35h est créé à compter du 1er juin 2019. Il relèvera du grade d'adjoint technique territorial de 2e classe. La rémunération afférente à cet emploi sera calculée sur la base de l'indice majoré 326. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents recrutés sur les emplois non permanents seront inscrits au budget.

### **IV/Création d'ateliers municipaux dans les halles Place de la Gare: demande de subvention**

Entendu la présentation par Monsieur le Maire du projet de création d'ateliers municipaux dans halles Place de la Gare d'un montant de 189 472.68€ HT, le CONSEIL MUNICIPAL : Après en avoir délibéré, décide:

- d'adopter l'opération et de l'inscrire au budget primitif 2019
- d'accepter la proposition d'honoraires de maîtrise d'œuvre du cabinet TDA au taux de 8.50%
- de solliciter l'aide financière du Département de la Marne et de l'Etat au titre de la DETR

## **V/ Dossier Crèche**

La commission chargée de la mise en place du projet a présélectionné deux emplacements situés à la maison des Associations. L'évaluation des coûts est en cours pour la mise aux normes des accès handicapés.

## **VI/ Questions diverses**

Une demande a été déposée en Mairie pour la création d'un Skate Park. Celle-ci est transmise à la commission chargée des associations.

Une réunion de participation citoyenne sera organisée par la gendarmerie à l'espace culturel le jeudi 9 mai.

Un compte sera ouvert dans le magasin « Cultura » pour l'achat des prix remis aux participants du concours Rilly au fil des saisons. Une exposition sera organisée en Mairie. Le Conseil Municipal décide d'accorder un prix de 500 € à la coopérative scolaire du pôle de RILLY LA MONTAGNE pour sa participation.

Une réunion publique sera organisée le 25 juin prochain au sujet du passage en PLU.